

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2026/49 à 2026/80

DU CONSEIL COMMUNAL

DU 17 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept juin, le Conseil Communal de la Commune de Lomme s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Olivier CAREMELLE, Maire de la Commune associée de Lomme, à la suite de la convocation en date du onze juin deux mille vingt-six, laquelle convocation a été publiée sur le site de la Ville, conformément à la loi.

Nombre de conseillers en exercice : 35

PRESENTS :

M. Olivier CAREMELLE, Maire.

M. Alain GRILLET – Mme Thérèse LEBRUN – M. Gérald MOREL –
Mme Karine BOULONNE – M. André BUTSTRAEN – Mme Delphine BLAS - M. Michel VANHEE –
Mme Stéphanie MORELLI – M. Bouchta DOUICHI, Adjoints au Maire.

Mme Marie-Gaëtane BROCHOT – M. Philippe CLAUW - M. Florent DIXNEUF –
M. Damien FEVRIER – M. Elie KALOGERAKIS – Mme Claudie LEFEBVRE - Mme Monique
LEROY – M. Avisen MAHADOO - Mme Naïma METDAOUI-BECHROURI – M. Jonathan OTLET
– Mme Capucine PIERRARD - Mme Martine PONCHANT – M. Serge THERY –
Mme Thérèse VANHEE-BENOIT – M. Saïd BECHROURI – M. Patrick KOLEBACKI – M. Lucas
WACRENIER – Mme Christine VANDENBULCKE - M. Grégory FRANÇOIS -
Mme Béatrice SYSSAU, Conseillers Communaux.

EXCUSES :

Mme Cécile MESANS, Adjointe au Maire

Mme Céline BERNARD - Mme Isabelle CAMBIER – M. Lucas LEROY –
Mme Karima HARIZI, Conseillers Communaux

Madame Cécile MESANS a donné pouvoir à Monsieur Alain GRILLET

Madame Céline BERNARD a donné pouvoir à Madame Thérèse LEBRUN

Madame Isabelle CAMBIER a donné pouvoir à Monsieur Florent DIXNEUF

Monsieur Lucax LEROY a donné pouvoir à Monsieur André BUTSTRAEN

Madame Karima HARIZI a donné pouvoir à Monsieur Lucas WACRENIER

CONSEIL COMMUNAL DE LOMME

SEANCE
Du 17 juin 2026

DELIBERATION

2026/ 68 - SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES SUR DES PROJETS OU ACTIONS.

La Ville de Lomme soutient le développement de la vie associative de son territoire en accompagnant financièrement les associations dans la mise en œuvre de leurs actions.

ASSOCIATION « TRANSPORT CULTUREL FLUVIAL » – Participation au « Week-End de la Gare d'Eau 2026 ».

L'association Transport Culturel Fluvial organise un week-end festif « week-end de la gare d'eau 2026 » les 17 et 18 octobre 2026 sur le territoire en partenariat avec les communes associées Lille-Lomme.

Le budget total de cet évènement est de 76 000, 00 €.

Il est proposé au Conseil Communal de participer au financement de l'action en attribuant une subvention exceptionnelle de 10 000 €.

Renaissance Artistique de Lille Délivrance : Gala de fin d'année.

Chaque année, le gala de danse met à l'honneur le travail réalisé dans leurs ateliers. Il permet de présenter les progrès des élèves, leurs évolutions et le résultat des apprentissages menés tout au long de l'année.

Cette année, le gala se déroulera le 6 juin 2026 à la Maison Folie Beaulieu. Il est prévu deux représentations.

Le budget total de l'opération est de 3 420 euros.

Il est proposé au Conseil de participer au financement de l'action en attribuant une subvention de 1 000 €.

Le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **AUTORISER** le versement des subventions suivantes :
 - 1 000 € à l'Association « Renaissance Artistique de Lille Délivrance »
(SIRET : 418 254 280 00021) ;
 - 10 000 € à l'Association Transport Culturel Fluvial (TCF)
(SIRET: 489 686 337 00036)

◆ **IMPUTER** les crédits de paiement correspondants :

- 11 000 € au Chapitre 65, fonction 311, article 65748 - opération n°1079 :
« soutien aux associations culturelles » - Code service NEN.

ADOpte A L'UNANIMITE,

Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour expédition conforme,

Publié : 06 JUL. 2026

Le Maire de Lomme



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille dans un délai de 2 mois à compter de sa publication. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : vieassociative@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention).

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<input checked="" type="radio"/> PREMIERE DEMANDE
<input type="radio"/> RENOUVELLEMENT
<p>Association : Transport Culturel Fluvial</p> <p>Montant souhaité : 20 000 €</p>

Liste des pièces à joindre obligatoirement à votre demande pour permettre l'étude de votre dossier :

- RIB de l'association daté du mois de la demande.
- Bilan de l'action en cas de renouvellement.

Pour les associations ayant déjà reçus un financement de la collectivité, mais non pas déposé d'autres dossiers durant les 12 derniers mois :

- Statuts signés et datés en cas de modification au cours de l'année N-1. Ainsi que le récépissé de modification de la préfecture.
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale.
- Dernier bilan d'activité
- Dernier bilan financier.

Pour les associations n'ayant reçus aucun financement de la collectivité :

- Récépissé de déclaration en préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel
- Statuts signés et datés.
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale.
- Dernier bilan d'activité.
- Dernier bilan financier.
- Attestation d'assurance de responsabilité civile.
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

1 Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination : Transport Culturel Fluvial

 Sigle de l'association : .TCF

 Site web: <https://transportculturelfluvia.live-website.com>

1.2 Numéro Siret : 48968633700036

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W594002016

1.4 Adresse du siège social : 201 rue Victor Hugo

Code postal : 59160 Commune : Lomme

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : .BREVIERE Prénom : ALEXANDRE

Fonction : .Président

Téléphone : .0603130414 Courriel : .abreviere@gmail.com

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : .Dujardin Prénom : .Vincent

Fonction : metteur en scène

Téléphone : 06 60 89 26 15 Courriel : v.dujardin@transportculturelfluvial.eu

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : ASUS attribué par Prefet 59 en date du : 2016

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non x

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui x non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)
SYNAVI

CITINERANT

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI X Si oui, lesquelles? Association
Autour d'eau , association le File à la patte.

4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	36	
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)	0	
Nombre total de salariés :	32	
Dont nombre d'emplois aidés	0	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	1,1	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0	
		Au 31 décembre 2024 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : 5 LILLOIS / HELLEMMOIS : 21 EXTERIEURS : 4	
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans : Plus de 18 ans :30	
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme : 16 Homme : 14	
Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois : 15 Lillois / Hellemmois :15 Extérieurs :15 Autre type d'adhésion :3	

5. Bilan financier de l'association : « Transport Culturel Fluvial »

Dernier exercice comptable (voir document comptable joint)

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	0	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation 1	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	0	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations :	
Services bancaires, autres		Commune de Lomme	
63 - Impôts et taxes	0	Métropole européenne de Lille	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	0	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	0	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	0
Excédent (bénéfice)		Insuffisance (déficit)	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	
SOLDE DES COMPTES BANCAIRES en fin d'exercice comptable			
Compte courant		€	
Livret		€	
Caisse		€	

Nom du Signataire :

Qualité :

Date :

Signature :

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

--

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet:

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	Non
Conseil Général du Nord	5 000
Etat politique de la Ville	5 000
Ville de Lille Culture	20 000
Ville de Lille Bois-Blancs	5 000
Ville de Lille politique de la Ville	5 000

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? Non

Si oui lesquels ?

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs :

La Gare d'eau et son domaine public fluvial et terrestre " bord à voie d'eau", développe un génie spécifique. La Cie Transpôt Culturel Fluvial, en résidence permanente dans un hangar de 900m² sur le site, y développe ses créations foraines fluviales depuis 20 ans. Elle accompagne la transformation urbaine du quartier en organisant des manifestations artistiques et culturels sur l'eau et bords à voie d'eau. Le Week-end Gare d'eau, Son rendez-vous annuel attendu (13 000 pers en 2025) montre l'intérêt grandissant des publics pour ce site et pour la programmation spécifique liée à l'eau ainsi que pour la qualité artistique des spectacles . Le public très large, dépasse le public des quartiers adjacents de Lille-Bois-Blancs et du Marais de Lomme. L'évènement participe concrètement et positivement à l'image de ce quartier tourné vers l'eau. Sur ce lieu exceptionnel dans un milieu urbain, Transport Culturel Fluvial ré-invente le lien entre les habitants et leur cours d'eau grâce à sa maîtrise croisée des capacités et moyens techniques fluviales et sa connaissance artistiques dans le domaine des arts de la rue . Elle y partage des pratiques, y transmet des compétences et elle y initie des publics du quartier prioritaire ainsi que des scolaires. Pour sa 11^{ème} édition, TCF s'attachera donc à continuer l'ouverture des espaces "fluvestres" autour du plan d'eau et s'intéressera particulièrement à continuer son accompagnement de la transition urbaine. Le week-end Gare d'eau 2026 s'inscrira dans sa dynamique artistique et culturel habituel. Nous veillons à monter des équipes équilibrés dans ce sens et les thèmes abordés continuent d'apporter des réflexions sur le monde contemporain.

Week-End Gare d'eau 2026 - Organisation et programmation d'un Festival de rue Fluvestre autour de la Gare d'eau de Lille-Lomme les 17 et 18 octobre 2026 - Développement d'une programmation de spectacles de rue et de spectacle sur l'eau - Faire de cet espace fluvial public un lieu d'expérimentation de la relation entre arts et cultures, habitants et leur cour d'eau. Si le planning le permet ; Il s'agirait de faire découvrir également un lieu de transition (Ilot Boscetti) avec ces mêmes objectifs fluvestres. Développer ponctuellement le concept de guinguette concert, salle de spectacle sur la Gare d'eau.

Description :

En 2026, La programmation s'établira sur l'ensemble du tour du plan d'eau faisant le lien entre Lille-Lomme. Il s'agira de la place Méo (Lille), la place de la Gare d'eau (Lille), la rue Hegel et le parc Rosa Bonheur (Lomme) et espérons le, la presqu'île Boschetti extérieur (Lomme). Nous y partagerons un parcours nocturne le samedi avec les acteurs et artistes du quartier et une programmation de rue et cirque le dimanche. Nous y découvrirons une ou deux créations de la Cie TCF :

1. "Le petit manège des gens d'ici", une création conçue et réalisée avec la participation des habitants et des écoles avec le manège monté en extérieur.
2. (sous réserve du financement de la création) "L'Abysciel", un voyage en compagnie de l'astrophysicienne Claude Damet à la découverte des trous noirs. Un voyage initiatique intemporel dans l'infiniment petit et l'infiniment grand, une réflexion sur le temps, la biosphère terrestre et la place du vivant dans tous cela, celle aussi de la science et de la sérendipité. Il s'adresse à tous les publics mais également particulièrement aux enfants de 8 ans à 12 ans.
3. Programmation en cours a compléter: « MIZU » de Satchie Noro, « 80m² » de Pascal Rome, « Comme un escargot en hagné » de la Cie 2L au quintal, « Confession d'une femme haché » de la Cie Nanoua, « Moby dick » de la Cie la Rustine, « Compost Collapse » musique déjanté .
4. Parcours nocturne autour du plan d'eau le samedi soir -

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

1. L'affluence à l'événement dans son ensemble ; le samedi et le dimanche
2. La participation bénévoles
3. La participation des publics ciblés dans le cadre des ateliers avec les jeunes
4. L'affluence des familles et du jeune public.

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu) :

1. Rue Hegel, parc Rosa Bonheur, Ilot Boschetti - Lomme
2. Place de la Gare d'eau, quai de l'ouest, place Méo, Parc de la maison Montpellier. Lille Bois-Blancs

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

MATERIELS :

1. Bateaux de la gare d'eau
2. Moyens nautiques, barques, barques à moteur, bargette et ponton flottant
3. Locaux de la presqu'île Boschetti.
4. Plan d'eau et domaine public terrestre
5. Moyens événementiels de la ville de Lomme (panneaux interdiction, barrière, tables, bancs, tente vitrabri, distribution électrique)

HUMAINS :

1. Bénévoles des quartiers sur l'organisation soit de 32 à 62 au total
2. Equipes salariés intermittents du spectacle soit de 15 à 20 au total
3. Artistes du quartier
4. Association partenaires des quartiers Marais et Bois-Blancs

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

L'art et la culture sur le domaine croisé terrestre et fluvial permet au-delà de l'attractivité native des espace bords a voie d'eau de prolonger le regard et le vécu des spectateurs promeneurs. En cela, nous re-inventons l'espace fluvestre, nous l'interrogeons et nous produisons de l'imaginaire. En cela nous accompagnons le transformation urbaine.

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre ls discriminations ? Si oui, comment ?

Le projet est ouvert à tous les publics y compris ceux en situation de handicap

Il est programmé également des ateliers avec des collégiens en difficulté et des jeunes en quartier politique de la Ville.

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

Au même titre que la mobilisation bénévole globale,

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1^{er} degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

Le projet intègre via le projet « Le petit manège des gens d'ici » des ateliers avec les jeunes du collège Jean-Jaurés de Lomme intégrant la participation de leur famille respective. Atelier hebdomadaire à partir de la rentrée de septembre jusqu'au rendu public le samedi et le dimanche.

Outre l'aspect gratuit tous publics de l'évènement qui se veut populaire et familiale ainsi que la participation effective des bénévoles du quartier; celles des habitants fluviaux de la Gare d'eau, nous travaillerons de nouveau avec Le FCP en direction d'un public prioritaire et parallèlement avec des écoles de Lomme, nous y intégrerons un public familiale issu du bénévolat de l'association. Il s'agit d'un atelier Théâtre mené par Karine Warlop co-metteuse en scène avec Vincent Dujardin. Ces 4 groupes-Atelier se retrouveront ensemble pour le rendu final sur le plateau du manège lors du week-end Gare d'eau et cela pour 3 représentations du spectacle ainsi créé "Le petit manège des gens d'ici". Nous comptons bien, par cette pratique et ce rendu, faire vivre et donner une image de la mixité de la diversité de nos quartiers.

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

Pas de public spécifique

7. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

1. Le projet cherche toujours en premier lieu à tirer parti de l'existant pour créer les images et produire les spectacles (recyclage de l'existant, re-emploi des décors et des moyens techniques, utilisation des espaces existants, adaptation des moyens à l'artistique).
2. Sollicitation des moyens et des partenaires locaux (bateaux comme scénographie, commerces pour les toilettes, lieu existant pour les espaces de jeu)
3. Tri-sélectif, réemploi, usage des gobelets réutilisables, toilettes sèches.
4. Emploi du transport nautique sur le plan d'eau pour distribution des équipements sur les sites .

08. Budget prévisionnel de l'action Intitulé du projet : « WE Gare d'eau 2026 »

Transport Culturel Fluvial

BP 2026

18/05/2026

voir

Budget prévisionnel 2026		Budget prévisionnel 2026		
T.C.F. (Montant TTC en euros)		T.C.F. (Montant TTC en euros)		
Charges		Produits		
WE GE 26		WE GE 26		
Charges directes affectées aux actions		Ressources directes affectées aux actions		
60	Achats	28 000	70 Ventes et prestations de services	1 000
	Prestations de service	26 000	Prestation de service	0
	Achats matières et fourniture	2 000	Vente de billetterie	0
61	Services extérieurs	12 725	Produits des activités annexes (prev)	1 000
	Sous traitance générale	7 200	74 Subventions d'exploitation	75 000
	Locations	4 500	Europe (Interreg- Feader)	0
	Entretiens et réparations	800	Etat précisez le(s) ministère(s) DRAC	
	Assurances	225	Etat précisez le(s) ministère(s) Politique de la Ville	5 000
	Documentation		FDVA (Boschetti)	
	Divers			0
62	Autres services extérieurs	7 120	Région(s) Créa - Fonct	0
	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 200		
	Publicités, publications et relations publiques	2 800		
	Déplacements, missions	1 120	Départements (Lomme AU)	5 000
	Frais postaux et télécommunications			
	Services bancaires et assimilés		Intercommunalité (MEL)	
	Divers	0		
63	Impôts et taxes		Commune(s) dont	65 000
64	Charges de personnel	28 080	Ville de Lille (Culture)	30 000
	Rémunération du personnel adm		Ville de Lomme (Credit fa commun)	25 000
	Artistique et technique	18 000	Ville de Lille - Politique de la Ville-	5 000
	Charges sociales	10 080	Ville de Lille - Quartier BB	5 000
	Autres charges de personnel			
65	Autres charges de gestion courante	75	75 Autres produits de gestion courante	0
66	Charges financières		Cotisations	
67	Charges exceptionnelles		Mécinat	
68	Dotations aux amortissements et provisions		79 Transfert de charges	0
	Total des charges	76 000	Total des Produits	76 000
Contributions volontaire		Contributions volontaire		
86	Emplois des contributions volontaires en nature	11 500	86 Emplois des contributions volontaires en nature	11 500
	Secours en nature		Secours en nature	
	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 500	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 500
	Personnel bénévole	6 000	Personnel bénévole	6 000
	Total	87 500	Total	87 500

5,0

5,0

10,0

4,2

5,0

5,0

34,2

Signataire : Alexandre Breviere

Qualité : Président

Date : 18 mai 2026

Signature :




9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) .Alexandre Brevière

Représentant(e) légal(e) de l'association : Transport Culturel Fluvial

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : _20 000 € au titre des appels à projet 2026
 - que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.
- => Joindre un RIB

Fait, le 18 mai À Lille

Signature



A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the bottom.

8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

08. Budget prévisionnel de l'action Intitulé du projet : « WE Gare d'eau 2026 »

Transport Culturel Fluvial

BP 2026

18/05/2026

voir

Budget prévisionnel 2026		Budget prévisionnel 2026	
T.C.F. (Montant TTC en euros)		T.C.F. (Montant TTC en euros)	
Charges	WE GE 26	Produits	WE GE 26
Charges directes affectées aux actions		Ressources directes affectées aux actions	
60 Achats	28 000	70 Ventes et prestations de services	1 000
Prestations de service	26 000	Prestation de service	0
Achats matières et fourniture	2 000	Vente de billetterie	0
61 Services extérieurs	12 725	Produits des activités annexes (prev)	1 000
Sous traitance générale	7 200	74 Subventions d'exploitation	75 000
Locations	4 500	Europe (Interreg- Feader)	0
Entretiens et réparations	800	Etat précisez le(s) ministère(s) DRAC	
Assurances	225	Etat précisez le(s) ministère(s) Politique de la Ville	5 000
Documentation		FDVA (Boschetti)	
Divers			0
62 Autres services extérieurs	7 120	Région(s) Créa - Fonct	0
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 200		
Publicités, publications et relations publiques	2 800		
Déplacements, missions	1 120	Départements (Lomme AUJ)	5 000
frais postaux et télécommunications			
Services bancaires et assimilés		Intercommunalité (MEL)	
Divers	0		
63 Impôts et taxes		Commune(s) dont	65 000
64 Charges de personnel	28 080	Ville de Lille (Culture)	30 000
Rémunération du personnel adm		Ville de Lomme : (Credit d commun)	25 000
Artistique et technique	18 000	Ville de Lille - Politique de la Ville-	5 000
Charges sociales	10 080	Ville de Lille - Quartier BB	5 000
Autres charges de personnel			
65 Autres charges de gestion courante	75	75 Autres produits de gestion courante	0
66 Charges financières		Cotisations	
67 Charges exceptionnelles		Mécénat	
68 Dotations aux amortissements et provisions		79 Transfert de charges	0
Total des charges	76 000	Total des Produits	76 000
Contributions volontaire		Contributions volontaire	
86 Emplois des contributions volontaires en nature	11 500	86 Emplois des contributions volontaires en nature	11 500
Secours en nature		Secours en nature	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 500	Mise à disposition gratuite de biens et prestations	5 500
Personnel bénévole	6 000	Personnel bénévole	6 000
Total	87 500	Total	87 500

Signataire : Alexandre Breviere

Qualité : Président

Date : 18 mai 2026

Signature :




DEMANDE DE SUBVENTION APPEL A PROJET ASSOCIATION HORS SPORT

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1 Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016.

Ce formulaire est à envoyer à : vieassociative@mairie-lomme.fr ou à envoyer/déposer au : Pôle Associatif Michelet, 112 rue du XXème siècle 59160 Lomme (demande de subvention).

Cocher les cases correspondant à votre demande :

FREQUENCE - RECURRENCE
<input checked="" type="checkbox"/> PREMIERE DEMANDE
<input type="checkbox"/> RENOUELEMENT
Association : RENAISSANCE ARTISTIQUE DE LILLE DELIVRANCE
Montant souhaité : 1500 €

Liste des pièces à joindre obligatoirement à votre demande pour permettre l'étude de votre dossier :

- RIB de l'association daté du mois de la demande.
- Bilan de l'action en cas de renouvellement.

Pour les associations ayant déjà reçus un financement de la collectivité, mais non pas déposé d'autres dossiers durant les 12 derniers mois :

- Statuts signés et datés en cas de modification au cours de l'année N-1. Ainsi que le récépissé de modification de la préfecture.
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale.
- Dernier bilan d'activité
- Dernier bilan financier.

Pour les associations n'ayant reçus aucun financement de la collectivité :

- Récépissé de déclaration en préfecture
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive
- Publication au Journal Officiel
- Statuts signés et datés.
- Procès-Verbal de la dernière Assemblée Générale.
- Dernier bilan d'activité.
- Dernier bilan financier.
- Attestation d'assurance de responsabilité civile.
- Liste des membres du bureau et du Conseil d'Administration

1- Identification de l'Association

1.1 Nom - Dénomination : GALA DE FIN D'ANNEE DE DANSE

 Sigle de l'association : R.A.D. Site web:

1.2 Numéro Siret : W595015193

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture : W595015193

1.4 Adresse du siège social : 39 avenue Roger Salengro

Code postal : 59160 Commune : LOMME

1.5 Représentant-e légal-e

Nom : LEGAL Prénom : DANIELLE

Fonction : PRESIDENTE

Téléphone : 0689859030 Courriel : daniellelegal59@gmail.com

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ? oui non X

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément : attribué par en date du :

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui X non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

9 MAI 1948 n° 177526

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non X

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

.....union artistique et intellectuelle du chemin de fer français (UAICF)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : NON OUI Si oui, lesquelles?

4. Moyens humains mobilisés pour votre projet

Nombre de bénévoles : Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée	12	
Nombre de volontaires : Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)	0	
Nombre total de salariés :	1	
Dont nombre d'emplois aidés	0	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	0	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	0	
		Au 31 décembre 2023 ou fin de saison
NOMBRE D'ADHERENTS Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association	LOMMOIS : LILLOIS / HELLEMMOIS : EXTERIEURS :	85
NOMBRE D'ADHERENTS	Moins de 18 ans : Plus de 18 ans :	11
REPARTITION HOMME / FEMME	Femme : Homme :	68

Montant de la cotisation en Euros, par an :	Lommois :	23 €
	Lillois / Hellemmois :	23 €
	Extérieurs :	25 €
	Autre type d'adhésion :	160 € activité (

5. Bilan financier de l'association : « _____ »
Dernier exercice comptab129le

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

Etat de la trésorerie :

Il s'agit de présenter l'état de la trésorerie, justifier des excédents, démontrer la capacité d'autofinancement de l'association et la gestion budgétaire saine. Ne pourront être financés que les associations dont les réserves financières sont inférieures à 3 fois ses besoins annuels (sauf projet ou action à financer nécessitant un budget conséquent) :

Nous excédent nous permetts d'assurer le financement des cours et nous essayons d'autofinancer nos actions
--

Aides financières sollicitées à d'autres organismes pour ce projet:

Métropole Européenne de Lille (M.E.L.)	non
Conseil Général du Nord	non
Conseil Régional Hauts-De-France	non

Avez-vous entrepris des démarches auprès de partenaires privés ? oui

Si oui lesquels ? Demande de lots auprès du CASI SNCF Nord Pas de Calais

Montant aide financière et Montant aide matérielle obtenus ou en cours d'obtention :

Nom	Montant de l'aide financière	Montant de l'aide matérielle

6. Appel à projet - Objet de la demande

Objectifs :

Chaque année, notre gala de danse met à l'honneur le travail réalisé dans nos ateliers. Il permet de présenter les progrès des élèves, leur évolution et le résultat des apprentissages menés tout au long de l'année.

- Le gala de danse aura lieu le 6 juin 2026 à la Maison Folie Beaulieu, à Lomme.
 - Deux représentations identiques sont prévues : l'une à 15 h et l'autre à 18 h 30.
 - Cette organisation permet de présenter le même spectacle à deux moments différents et d'offrir aux danseurs la possibilité d'inviter davantage de membres de leur famille.
- Et de profiter de leur travail accomplie

Description :

Evaluation / indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus (par exemple, nombre de d'adhérents, équilibre budgétaire, mobilisation de bénévoles, etc.) :

Lieu(x) concerné(s) par l'appel à projet (ville, quartier, lieu):

Maison Folie Beaulieu Gala de danse à Lomme

Moyens matériels et humains (prêt de matériel, salle, nombre de bénévoles mobilisés) sollicités ou qui le seront :

Mise a disposition de la Maison Folie Beaulieu Le nombre de bénévole est de 25 à 30 personnes

Votre projet a-t-il un caractère innovant. ? Si oui, pourquoi ?

Votre projet est-il accessible aux publics en situation de handicap et/ou lutte-t-il contre les discriminations ? Si oui, comment ?

OUI les spectacles sont ouverts à tous

Votre projet implique-t-il des habitantes ou habitants de Lomme ? Si oui, comment ?

La plupart des adhérents sont lommois, lillois ou Hellemmois.

Votre projet propose-t-il des actions éducatives à destination des élèves du 1^{er} degré, sur les temps scolaires, périscolaires ou extra-scolaires ? Si oui, comment ?

Votre projet est-il spécifique pour un type de bénéficiaires ? Si oui, lequel ?

7. Développement durable

« Intégrer à l'appel à projet des actions en faveur du développement durable ou en faveur de la transition écologique : par exemple, mobilité douce, tri sélectif, achat durable, vérification des charges fonctionnelles des locaux utilisés, etc. ».

Détaillez comment votre association participe à cette action :

Respect du tri selectif

08. Budget prévisionnel de l'action Intitulé du projet : « Gala de fin d'année »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	2 365	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1 920
Achats matières et fournitures	1 230	73 - Concours publics	
Autres fournitures	1 135	74 - Subventions d'exploitation 2	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	120	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	120		
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	1 500
Services bancaires, autres		Commune de Lomme	
63 - Impôts et taxes	170	Métropole européenne de Lille	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes	170	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	765	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	600	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	165	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéficiaires (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	3 420	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	3 420
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	

Nom du Signataire : LEGAL DANIELLE

Qualité : Présidente Association



Date : 11 mai 2026

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

9. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom) Legal Danielle Représentant(e) légal(e) de l'association : Renaissance Artistique de Lille Délivrance

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci (8).

Déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives (9), comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) (10)

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

- demander une subvention de : 1500 € au titre des appels à projet 2025
- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le 11 mai 2026 À Lomme

Signature



8 : "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

9 : Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

10 : Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

08. Budget prévisionnel de l'action Intitulé du projet : « Gala de fin d'année »

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	2 365	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	1 920
Achats matières et fournitures	1 230	73 - Concours publics	
Autres fournitures	1 135	74 - Subventions d'exploitation 2	0
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	0		
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	120	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication	120		
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	1 500
Services bancaires, autres		Commune de Lomme	
63 - Impôts et taxes	170	Métropole européenne de Lille	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes	170	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	765	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	600	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	165	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	0
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfiques (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
autres			
TOTAL DES CHARGES HORS CVN	3 420	TOTAL DES PRODUITS HORS CVN	3 420
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE (CVN)			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL DONT CVN		TOTAL DONT CVN	

Nom du Signataire : LEGAL DANIELLE

Qualité : Présidente Association



Date : 11 mai 2026

Signature :

1 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

2 L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs